

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 712 du 20 juin 1949

n° 712

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

29 juin 1949

Numéro JO

n° 6 du 30/06/1949 v2

Date du numéro

30 juin 1949

### TEXTE INTÉGRAL

La décision n° 0952 du 13 décembre 1041 est et demeure rapportée. Est licencié de son emploi pour mauvaise manière habituelle de servir l'agent; auxiliaire de 6e échelon Mohamed Aboknri, pour compter du 1er juillet 1949. Est nommé agent auxiliaire 6e échelon le nommé Mahamoud Doujile, pour compter du 1er juillet 1949, en remplacement numérique de l'agent Mohamed Abokari, licencié.